

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - octobre 2005 - n°84



Débat du mois : « Les luttes pour l'eau en Afrique »



Editorial

« L'Afrique pauvre se presse aux portes de l'Europe »

Tel est le titre alarmant en première page du journal *Le Monde* du samedi 8 octobre.

Il a fallu des morts à Melilla et à Ceuta, enclaves espagnoles au nord du Maroc, sur la Méditerranée, l'errance dans le désert marocain de près d'un millier d'Africains subsahariens, sans parler de nombreux immigrés clandestins naufragés en mer, pour alerter les pouvoirs publics européens, notamment l'Espagne, première concernée, l'Italie et Malte, et enfin pour mobiliser l'Union Européenne.

Le Commissaire européen à la liberté, la justice et la sécurité, Franco Frattini, a estimé, dans un entretien à la *Stampa*, que « la force du désespoir est vraiment grande et que l'Europe ne peut plus penser s'y opposer par des fils de fer barbelés ».

La réponse est strictement l'action pour le développement de l'Afrique, et le commissaire Frattini se dit d'accord avec l'idée lancée par Monsieur Pisanu, ministre italien de l'intérieur, d'un plan Marshall pour aider l'Afrique subsaharienne. La commission européenne doit adopter le mercredi 12 octobre, à l'initiative du Commissaire aux droits de l'homme, Louis Michel, une communication définissant une stratégie pour l'Afrique et proposant « un pacte euro-africain pour accélérer le développement de l'Afrique ».

Acceptons-en l'augure, mais il faut faire face à l'immédiat, et cela nous interpelle, nous Français. Ce sont essentiellement des Maliens, des Ivoiriens, des Congolais, qui errent sans nourriture et sans réserves d'eau dans des zones désertiques où ils ont été conduits, manu militari et menottés par des autocars marocains après leur expulsion des enclaves espagnoles.

Mais voyons la réalité en face : ils reviendront. Il faudra organiser leur accueil, même temporaire, d'une manière humaine. Il s'agit de notre honneur de nations qui se disent civilisées. Le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, vient de nous le rappeler.

Et puis, n'oublions pas la réalité financière méconnue : en 2004, les fonds transférés par l'ensemble des migrants (officiels ou clandestins) dans le monde représentent près de 150 milliards de dollars, trois fois plus que l'aide au développement. Voici qui situe le niveau nécessaire de solidarité des pays riches, même sans évoquer le fait que le travail reste le mobile premier des migrations et que notre économie en a largement profité dans les années passées. Sans quoi, les migrants préféreront risquer la mort aux « barrages des frontières ».

Bernard Monnier

La CADE célèbre son dixième anniversaire
le mercredi 7 décembre 2005 à l'ENA

En organisant une journée sur le thème « *Images et trajectoire de l'Afrique* »

Lire informations page 8

« Les luttes pour l'eau en Afrique »

La Cade, au moment où se succèdent des conférences mondiales et régionales sur l'eau et où se prépare le Forum Mondial de l'Eau à Mexico en mars 2006, a souhaité débattre, avec les principales parties concernées : organismes financiers, sociétés d'équipement, ONG, de la question de l'eau en se limitant à l'Afrique subsaharienne. Trois types de questionnements ont été abordés : celui des ressources et des besoins qui a été traité par Pierre Ribstein, hydrologue, professeur

à Paris 6 ; celui de l'accès à l'eau et de ses aspects juridiques, techniques et sociaux, présenté par Alain Henry, Directeur des infrastructures à l'Agence Française de Développement et celui de l'implication des usagers, présenté par Laurent Chabert d'Hieres, de l'ONG « Eau Vive » et par Majda Bouchanine, de l'ONG « Amis de la Terre ». Cette rencontre a été animée par Michel Levante qui en a conçu l'organisation en collaboration avec Robert Ginesy.

Dans son introduction, Michel Levante rappelle qu'au moment où on se rend compte que les objectifs irréalistes du millénaire ne pourront être tenus, il est important de réfléchir à certains aspects de gestion et d'implication des usagers de l'eau en souhaitant que la France soit en mesure de préparer un dossier incisif pour le Forum de Mexico. Le face à face proposé entre institutionnels et ONG devrait permettre d'alimenter cette réflexion.

Ressources et besoins

Pierre Ribstein fait un nécessaire rappel du cadre physique qui conditionne la disponibilité de la ressource en eau en Afrique subsaharienne, continent affecté d'une forte vulnérabilité liée à l'impact du climat. Le passage brutal et dramatique d'une période humide (années 1950-60) à une période de sécheresse (1970-90) a été parmi les plus forts événements inter décennal observé sur le globe le siècle dernier. Pour évaluer les ressources en eau, on a besoin de mesures, mais celles-ci se sont considérablement dégradées entre les années 40 et 80. La communauté internationale, à l'initiative de la France, a lancé récemment le programme international AMMA (Analyse Multidisciplinaire de la Mousson) pour combler les lacunes. L'Afrique est en effet importante, non

pas seulement du fait de sa vulnérabilité, mais parce qu'elle fournit l'énergie disponible qui va ensuite se répartir sur l'ensemble du globe.

P. Ribstein présente ses principales caractéristiques :

- Un seuil de vulnérabilité important : l'Afrique subsaharienne se situe dans la zone où la disponibilité en eau est inférieure à 2000 m³ par an et par habitant (d'après le *World Resources Institute*, 2000). Donc, toute variation du climat aura des conséquences importantes dans des pays qui auront des difficultés à s'adapter.

- La quantité d'eau consommée par la population : moins de 50 litres par jour et par personne en Afrique subsaharienne (contre 500 aux Etats-Unis) tout en sachant que 40 à 50% de la population n'a pas accès à l'eau dans de bonnes conditions.

- La prévision de la demande en eau pour le siècle à venir : elle est fonction de l'évolution démographique, de sa répartition et de l'évolution des habitudes alimentaires. Un élément méconnu est la quantité d'eau nécessaire pour produire des aliments : 1000 m³ par tonne produite pour le blé, 100 m³ pour la pomme de terre, 13 000 m³ pour une tonne de viande (*WWC, FAO*, 2003). L'évolution des pratiques alimentaires peut donc avoir des conséquences énormes sur la disponibilité en eau.

- L'évolution des prélèvements en eau au cours du dernier siècle : la demande en eau a été multipliée par 6 en un siècle au niveau de l'ensemble de la planète alors que la croissance démographique n'a été multipliée que par 2 ou 3. Il y a donc une pression de plus en plus forte sur la ressource.

- L'augmentation de la température et ses conséquences sur le climat et la disponibilité en eau : on estime un accroissement probable de la température de + 4°C dans les cent prochaines années ce que les modèles climatiques traduisent par une diminution des précipitations de l'ordre de 10 à 20% mais avec un décalage entre les zones humides qui deviendront plus humides et les zones sèches qui deviendront plus sèches. Cette prévision contient cependant une large part d'incertitude.

- L'intensification de l'impact climatique sur le débit des grands fleuves : à partir de l'exemple du fleuve Niger, P. Ribstein indique qu'une diminution des précipitations de l'ordre de 30% dans les décennies 70-90 a entraîné un déficit de 60% des débits du fleuve.

Conséquences : à partir d'illustrations très parlantes, P. Ribstein montre, au Niger, la disparition de la brousse tigrée, de la savane arborée naturelle, des jachères, en même temps que l'on a une forte augmentation des surfaces cultivées. Une autre conséquence, au

Sahel, est l'évolution des réseaux de drainage : les réseaux sont plus marqués que dans les années 50 et le nombre de mares augmente. Un résultat paradoxal de ce changement de couverture végétale et dans les modes de ruissellement, est que le niveau des nappes phréatiques a augmenté considérablement. En effet, les eaux de précipitation, au lieu de s'infiltrer et d'alimenter les terrains, ruissellent vers des mares d'où l'eau s'infiltrerait pour atteindre la nappe souterraine.

La sécheresse a également touché l'Afrique plus humide ce qui a eu pour conséquence, par exemple, la régression de la forêt dense humide ivoirienne.

Mais d'ici à 2015, la pression démographique et l'impact anthropique auront plus d'influence sur la disponibilité en eau que le changement climatique. Par contre, la vulnérabilité des pays sera plus importante face à l'impact d'un évènement climatique extrême.

Une première discussion est engagée à l'issue de cet exposé. Un intervenant souligne la forte croissance démographique du Niger. P. Ribstein précise que la disponibilité en eau liée à la présence d'un fleuve n'a pas de conséquence sur la ressource en eau pour les populations à l'intérieur du pays. Le même intervenant évoque certains projets pharaoniques visant à mieux distribuer la ressource comme celui qui consisterait à déverser des eaux d'Afrique Centrale vers le lac Tchad en cours d'assèchement. Ce projet, totalement irréaliste, a peu de chances d'aboutir. A une question posée sur la disparition de la forêt ivoirienne, il est répondu qu'il est difficile de faire la part respective de l'influence de l'homme et du climat.

L'impact de la sécheresse sur les débits des grands fleuves de l'Afrique humide est moins évident qu'au Sahel. Il serait de l'ordre de 10 à 20% (contre 60% au Sahel).

La remontée du niveau des nappes phréatiques peut donc être un atout et effectivement, P. Ribstein estime qu'il faut privilégier l'usage des eaux souterraines qui amortissent l'impact des variations climatiques. Mais les coûts d'exploitation sont plus importants.

L'accès à l'eau et les grands problèmes d'équipement

Alain Henry aborde les questions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. En préambule, il indique que quand on parle de l'eau, on parle de deux choses : le cycle long (hydrologie, ressources en eau, usages agricoles...) et le petit cycle de l'eau (l'usage domestique). Les usages agricoles et industriels représentent 80% des usages. L'eau qui concerne directement le consommateur ne représente que 20% à peine de la ressource. L'eau domestique est l'un des objectifs de développement du millénaire : d'ici 2015, nous devons réduire de moitié ceux qui n'ont pas un accès durable à l'eau potable. Au moins 40% de la population africaine n'a pas accès à l'eau potable et 50 à 60%, à l'assainissement. Les besoins sont donc considérables : besoins en argent, en savoir-faire, en construction d'infrastructures et en organisation sociale.

A. Henry se propose d'abord de rappeler les principes de bonne politique sectorielle dont la France se fait le promoteur sur la scène internationale, puis d'aborder les pratiques et les difficultés pour atteindre les objectifs, lors de la mise en place concrète de la lutte sur le terrain, pour que l'accès à l'eau et à l'assainissement se développe au sein de chaque communauté.

Les méthodes. Les politiques sectorielles françaises convergent avec celles des bailleurs de fonds internationaux. L'enjeu est énorme car pour atteindre les objectifs du millénaire, il faudrait donner un accès durable et amélioré à l'eau à 400 000 personnes de plus par jour dans le monde. Ce chiffre, s'il est irréaliste, a au moins la vertu de sensibiliser le monde aux objectifs fixés. Parmi les nombreuses règles et bonnes pratiques utilisées dans le monde, A. Henry en retient quelques unes.

- Mettre en avant la **nécessité, pour chaque pays, de développer une politique sectorielle** : évaluation des besoins, des capacités de mise en œuvre, d'organisation locale, d'association des différents partenaires locaux, associatifs, privés, publics. Cette politique doit fixer des objectifs et progresser avec des règles, des lois, des institutions.

- **Le multi partenariat.** La Banque Mondiale a privilégié, au cours des

dernières années, les partenariats public/privé. La France préfère y substituer la notion de multi partenariat car elle est consciente que la desserte des populations urbaines, périurbaines, des petites villes, des campagnes relève de problématiques différentes. Celles-ci nécessitent de faire appel aussi bien aux systèmes associatifs, aux collectivités locales, qu'aux entreprises du secteur privé local. Une des batailles menées à la Banque Mondiale actuellement est de lui faire admettre la nécessité de faire appel à des sociétés privées locales et pas seulement de lancer des appels d'offres internationaux.

- **La place des collectivités locales.** Il existe, en France, une tradition de gestion de ces collectivités. Tocqueville notait déjà, en substance, que les besoins d'une commune sont si nombreux, si variés, si divers, que seul le pouvoir local peut les comprendre, s'en saisir, et les gérer et qu'il faut donc un pouvoir communal. Il ajoutait « en Afrique, la tâche est immense, l'œuvre sera difficile ». L'introduction de ces collectivités locales, plus motivées et plus proches des besoins, est indispensable dans les réseaux de service public locaux.

- **Le paiement de l'eau.** Ce sujet fait débat. Pour les bailleurs, l'eau doit fonctionner à coûts partagés. La gratuité ne serait pas une incitation, pour les acteurs, à faire plus et mieux. Le paiement de l'eau est un élément de la régulation, mais ce n'est pas le seul. Payer les charges récurrentes avec des péréquations horizontales, locales, à un niveau national, voire mondial est le chemin que montre la France en votant la loi Oudin qui permet un prélèvement de 1% sur les activités de l'eau en France pour les attribuer aux projets de développement dans le secteur de l'eau au Sud, système qui sera géré par des coopérations décentralisées.

- **Régulation et confiance.** La confiance est le résultat de constructions institutionnelles qui font sens dans la culture politique d'une communauté. Il faut des auditeurs, des bureaux de contrôle indépendants, tout un dispositif de réglementation, de vérification, de contrats.

Les pratiques. Les objectifs du millénaire sont un mythe puissant, et comme tous les mythes, il sert à drainer les forces sociales, à créer une vérité indiscutable et donc à cacher

une partie de la vérité. Ce mythe dit qu'un accès à l'eau vaut tant de dollars. Il y a tant de personnes qui n'ont pas accès à l'eau, il faut donc ajouter des dollars supplémentaires. Mais ce mythe cache l'essentiel du problème, car les dollars engagés doivent assurer des aménagements bien construits, bien entretenus, bien gérés, démocratiquement suivis, surveillés et régulés, que les compétences soient bien réparées et motivées. Le plus difficile est donc l'organisation locale du service. Les projets qui fonctionnent bien sont ceux sur lesquels on a mis des moyens pour de l'intermédiation sociale ne portant plus, comme par le passé, uniquement sur l'hygiène, mais également sur la sensibilisation à la gestion. Cette opération de sensibilisation (exemple pris au Mali) a été un élément fondateur de la confiance. La décentralisation de la gestion entraîne des débats serrés entre associations d'usagers et les collectivités locales et constitue un bon apprentissage de la démocratie.

La parité hommes/femmes réclame encore de sérieux efforts. On avance grâce au charisme des intermédiaires sociaux qui connaissent bien les sociétés locales.

La confiance, dans les sociétés maliennes, tient à l'existence d'un auditeur qui fait que, dans ce projet, on est entré dans un cercle vertueux où paiement de l'eau signifie entretien, donc disponibilité de l'eau. L'auditeur appartient à la construction institutionnelle indispensable pour atteindre les objectifs du millénaire.

L'implication des usagers

« Eau Vive » présenté par **Laurent Chabert d'Hieres** n'a pas, sur la question de l'eau, une vision d'équipementier. L'utilisation majeure de l'eau, c'est

de faire du développement. « Eau Vive » est une petite association qui travaille avec 450 villages africains (Sénégal, Mali, Niger, Togo, Burkina-Faso) auprès des communautés rurales à trois niveaux.

- **Le développement local**, en se donnant du temps. Réussir un projet, c'est 8 mois consacrés à l'identification des besoins d'un village. Quel chemin global peut faire une communauté humaine de 500 à 2000 habitants soutenue pendant 5 à 6 ans ? La construction d'un point d'eau a un impact immédiat sur la santé, c'est libérer les filles de la corvée d'eau et leur permettre d'être scolarisées. Avec l'eau, on fait de la mobilisation d'acteurs locaux, on aborde l'histoire du village, les questions des relations entre éleveurs, groupements féminins, de jeunes, les échecs passés. C'est grâce à ce travail préalable, qu'au final, la gestion sera un succès. Cette mobilisation d'acteurs locaux est donc fondamentale, de façon à ce que l'eau reste publique.

- **Devenir un acteur local au niveau national** : amener les communautés humaines à identifier leurs besoins, à planifier leurs projets, à travailler avec les services de l'Etat, à s'ouvrir à l'ensemble des attributions d'un maire, d'une commune, à faire appel à des compétences extérieures. Il faut également les ouvrir aux expériences d'autres acteurs nationaux grâce à des rencontres inter villageoises, entre élus locaux et chefs traditionnels, pour tenir compte des réalités locales.

« Eau Vive » pratique la communication pour mieux fédérer la société civile locale, pour briser les cloisons rural/urbain, pour lancer des débats de société, pour ouvrir la question de l'eau à l'opinion publique africaine.

- **La solidarité internationale** : mobiliser des fonds en France auprès d'orga-

nismes très divers et mettre en action des gens qui n'ont rien en commun en leur donnant l'envie de faire un travail collectif. La loi Oudin donne un cadre juridique, mobilise les acteurs de l'eau et permet de poser le problème de l'eau en France. « Eau Vive » a entamé une action pédagogique auprès des enfants pour leur faire comprendre que l'eau est tout un problème d'ingénierie humaine et sociale et qu'à l'amont du robinet, beaucoup de gens travaillent.

« **Les Amis de la Terre** », association présentée par **Madja Bouchanine**, est partie des problèmes posés par les grands projets internationaux, pour lesquels les décisions, très politiques, sont prises très à l'amont. L'idée est de reprendre les grands problèmes qu'on rencontre souvent dans les projets d'accès à l'eau, financés par la Banque Mondiale. En Afrique, deux questions ressortent : (1), le renforcement des capacités des compétences locales ; (2), le renforcement des capacités des citoyens à être associés dans le processus. L'objectif est de donner les moyens aux Africains de se débrouiller par eux-mêmes. Le renforcement des compétences pose problème pour les projets qui, trop souvent d'un même type, associent des multinationales du Nord à des acteurs publics locaux. La question est de savoir si ce partenariat répond à des besoins exprimés par les populations, à leurs moyens. Or pour appréhender cette question il faut du temps, et la Banque Mondiale en manque et applique des recettes toutes prêtes, ce qui ne marche pas toujours.

« Amis de la Terre » se demande ce que les décideurs mettent derrière la notion de gestion participative. Ce qu'on voit sur le terrain est décevant. Les conséquences pratiques sur le terrain, sont que les projets sont peu adaptés, que les expansions ne se font pas dans les bonnes directions, que le prix de l'eau est inadapté. Pour illustrer son propos, M. Bouchanine prend deux exemples de projets, au Ghana, conduits dans un état d'esprit complètement différent à la base et qui conduisent à des résultats différents :

- Un projet de type Banque Mondiale qui œuvre depuis des années pour une grosse réforme du secteur de l'eau en milieu urbain. C'est un projet très

Abonnement à *La Lettre de la CADE* :

Nom Prénom

Adresse

.....

Code postal Ville

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros. Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

controversé par les associations locales. La Banque Mondiale a lancé un appel d'offre auprès des multinationales du Nord et du Sud mais qui n'était pas ouvert au marché ghanéen. Ce projet, qui n'offrirait aucun moyen de renforcement des compétences locales et nationales vient d'être seulement validé et mis en route. Il a abouti à deux choses : il prévoit le doublement du prix de l'eau en trois ans ; il ne permet pas le développement de compétences

locales et ce projet ne répond pas aux demandes des citoyens ghanéens.

- Un projet dans une ville de 20 000 habitants où un système de gestion participative a été mis en place, sous l'égide de l'Unicef. Le principe de départ était de répondre à ce que la population de cette ville était prête à mettre dans le projet. Ce projet a abouti à un système appelé « gestion publique communautaire ». La compagnie nationale de l'eau vend de l'eau à

la communauté qui la distribue, la facture, et collecte les redevances. Chaque zone dispose d'un comité de l'eau où la parité hommes-femmes est assurée. Ce comité prend des décisions, fait remonter les informations au conseil de l'eau et au district qui négocie avec la compagnie de l'eau. Ce système, qui demande encore plus de rigueur, présente beaucoup d'intérêt puisque la transparence des comptes permet d'aboutir à un prix de l'eau accepté.

LE DEBAT

En ouverture du débat, il ressort que le problème n'est pas celui de l'eau mais celui de l'appropriation de sa gestion. Il est souhaité que les opérateurs s'expriment sur ce point. Pour un de ses représentants (groupe Bouygues), les choses ne se présentent pas de façon aussi manichéenne qu'on veut bien le dire. Il n'y a pas d'un côté les ONG qui veulent et peuvent tout résoudre et d'un autre côté les grosses institutions qui veulent imposer leur façon de faire. Il insiste sur la complémentarité des acteurs. Les gros gestionnaires interviennent pour appuyer les bonnes volontés, la main dans la main avec les cadres locaux et n'imposent rien. Ils viennent pour développer, mettre en place des services, assurer la gestion. Sur la problématique de la gestion, il faut replacer chaque intervenant dans son rôle et dans ses responsabilités. Ce n'est pas le gestionnaire qui va imposer une politique tarifaire ou la mise en place d'une politique sectorielle. Il est là pour la mettre en œuvre et être le garant de sa bonne application.

René Luneau se demande s'il existe encore des problèmes entre hommes et femmes dans la problématique de l'accès à l'eau. Il lui est répondu qu'il y a encore des problèmes de cet ordre mais qui sont surtout centrés sur les conflits entre éleveurs et villageois. Il faut prendre ces problèmes à l'amont en associant les différentes couches de la population. Michel Levante se demande si il n'y a pas un

autre conflit entre collectivités locales, district, ONG, IFI. La gestion de l'eau doit-elle être laissée aux principaux usagers ?

En ce qui concerne les relations avec les usagers, tous les modèles ont été utilisés, indique un opérateur. Il y a eu de grandes modes depuis l'assistance technique jusqu'à, ces derniers temps, des politiques de privatisation qui ne sont pas compétitives pour l'eau. Il faut simplement adapter la solution aux capacités des usagers. Dans tous les cas de figure, la tarification de l'eau est du ressort du pays et il n'y a pas d'exclus à partir du moment où le réseau fonctionne et que les factures sont payées. Alain Henry précise qu'il peut y avoir une gradation du service en fonction des capacités économiques. Par exemple, à Dakar, l'eau est vendue à Enda qui la distribue dans les quartiers périphériques. La croissance démographique urbaine qui dépasse toutes les politiques publiques peut encore générer des zones d'exclusion. Mais il se met en place progressivement un travail de desserte et d'animation sociale des quartiers périphériques.

Laurent Chabert d'Hieres partage le point de vue selon lequel il faut une juste répartition des tâches entre les trois piliers : l'Etat, le secteur privé et les usagers. Mais chacun de ces acteurs peut engendrer des dérives et l'important est d'avoir un système de

régulation et de contrôle entre ces partenaires.

Majda Bouchanine répond au représentant du groupe Bouygues en précisant qu'il n'est pas dans ses intentions de tomber dans la défense idyllique de l'usager. Mais elle constate simplement que pour les opérateurs privés, la notion de participation est souvent vide de sens.

Un intervenant ivoirien souligne les failles dans le système de gestion de l'eau qu'il attribue à la mauvaise gouvernance et au déficit démocratique. Comment mieux contrôler ? Alain Henry répond que pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, il faut que ce pays progresse dans l'ordre de l'invention institutionnelle, en créant des institutions qui créent la confiance, et qui sont cohérentes avec la culture politique du pays. Pour Alain Henry, un service d'eau local est un des moyens de la démocratie. La décentralisation du processus de gestion accélère la responsabilisation des collectivités locales. Mais aucune société au monde ne peut être que participative. La participation existe avec des autorités qui animent le débat, et qui sont soumises à des lois et à des règles. Dans le système malien participatif, il y a un ordre, les lois du projet. C'est le mixage de la participation et de l'ordre, de la liberté individuelle et de la discipline collective qui offre à chaque société sa solution.

Philippe Mathieu

Le dragon et l'éléphant

Les exportations africaines vers la Chine ont augmenté de 87% entre 2003 et 2004

Le rythme de la progression économique chinoise - et ses conséquences sur l'économie mondiale - surprend, le mot est faible, l'Occident, d'autant que, d'après l'OCDE, la Chine sera, peut-être, le premier exportateur, en 2010, devant les Etats Unis et l'Allemagne.

Sa présence grandissante en Afrique, au nord et au sud du Sahara, surprend aussi tant sur le continent qu'en dehors. Elle est appréciée pour l'exportation, mais inéquité le commerce et l'industrie locale.

La balance commerciale est bénéficiaire : 16 milliards de dollars d'exportations contre 14 milliards d'importations. En outre 196 articles sont exonérés de droits d'entrée en Chine. Les investissements directs ne sont pas très considérables : 750 millions de dollars, dont 135 en 2004 ; c'est peu par rapport aux 3 milliards d'IDE (investissements directs étrangers) recensés par la CNUCED.

Au niveau de la coopération, les crédits ouverts, souvent à taux zéro, sans conditionnalité comme ceux des autres bailleurs de fonds, sont fréquemment remboursables en nature (exportations). Ainsi ils n'alourdissent pas la dette, dont 1,3 milliard a été annulé ou réduit pour 31 pays.

Une coopération très diversifiée

Crédits et dons financent une multitude de réalisations privilégiant les détenteurs de minerais et de pétrole. On trouve des palais présidentiels, des ministères, des sièges d'assemblées parlementaires, des maisons de la radio télévision, des centres de congrès, des stades, des routes, des chemins de fer, des barrages hydro-électriques, des centrales thermiques, des rizières, la pêche, l'aquaculture, des banques, des hôpitaux, des équipes médicales (médecine traditionnelle, occidentale, chinoise), des cimenteries... des centres culturels, des écoles techniques...

La plupart de ces travaux sont effectués par des entreprises chinoises. Six

cents sont installées sur le continent, elles servent de tête de pont pour celles de la mère patrie et agissent parfois en joint venture avec des sociétés locales. Lorsqu'elles interviennent sur des mines ou du pétrole, elles s'occupent de l'exploitation du gisement et du traitement du minerai ou du raffinage, valorisant ainsi cette richesse. S'y ajoutent aussi des permis de recherche ou de prospection... pour l'avenir.

Concurrence avec le petit commerce

On ne connaît pas le nombre de Chinois vivant en Afrique : plusieurs dizaines de milliers, parfois autant que des Français comme en Guinée ou à Madagascar. Les entreprises amènent leur personnel. D'autres s'installent dans le petit commerce et sur les marchés. Ils vendent leurs produits, bon marché au niveau du pouvoir d'achat local : textiles, chaussures, jouets, électroménager, matériel agricole, mobiles... mais aussi voitures, motos. En Ouganda les petits commerçants ont fait grève en mai 2005 en signe de protestation. En Afrique du Sud plusieurs entreprises textiles ont fait faillite devant cette concurrence, qui commence à préoccuper les importateurs traditionnels de produits européens ou japonais. Mais au Nigéria, une zone industrielle de 80 ha permettra de fabriquer ou monter ces articles à l'intention du marché nigérian et de ceux des pays voisins.

La discrétion paye

Avant de se manifester sur le plan économique, la Chine a soutenu les mouvements d'indépendance en Angola, au Mozambique, en Rhodésie... Parallèlement elle poursuit une coopération militaire avec sept pays et a engagé un millier de soldats dans des opérations de paix de l'ONU.

Leur discrétion aide les Chinois. Malgré des millénaires de civilisation, bien antérieurement à l'Occident, ils n'ont pas de complexe de supériorité

affiché. Ils savent qu'avec le temps ils gagneront. Arrivés à Maurice au XIX^e siècle, dans une société multiculturelle, ils sont maintenant à peine 2,5% de la population, mais dominent le milieu économique, par leur compétence et les voies qu'ils ouvrent vers toute l'Asie grâce à la diaspora chinoise. Partout ils apportent une technologie de pointe, qu'ils ont su adapter chez eux à des populations culturellement peu préparées.

Comme l'Afrique, la Chine a été sous-développée, comme elle, elle a été confrontée à la colonisation, quoique sous des formes différentes. Comme les Africains, les Chinois restent attachés à des valeurs non matérialistes : les ancêtres, l'âme des choses, un certain type de religion.

Ils s'intègrent peu, mais sont généralement bien acceptés. Ils n'imposent pas leur modèle... pourvu qu'ils puissent faire leurs affaires.

L'avenir dira comment l'éléphant s'est accommodé du dragon.

Robert Ginesy

NDLR. L'essentiel des informations reprises dans cette page est puisé dans l'hebdomadaire « Marchés Tropicaux ».

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901
Président : Michel Levallois
Vice-Présidents : Raymond Césaire,
Jean Clauzel, Xavier de Fransu, Henri Senghor.
Secrétaire Général : Philippe Mathieu
Trésorier : Bernard Monnier

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Michel Levallois
Comité de rédaction : Robert Ginesy,
Michel Levallois, Philippe Mathieu, Bernard
Monnier, Denyse de Saivre, Henri Senghor.
Maquette : Atelier Visconti

La CADE : 5 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris, France.
Tél. : 01 44 93 87 45 / Fax : 01 44 93 87 80
E-Mail : endacade@wanadoo.fr
Web : www.afrique-demain.org

Le baromètre de la CADE

Les articles parus en septembre dans la presse concernent pour l'essentiel la Côte d'Ivoire : élection présidentielle repoussée, médiation sud africaine mise en question, MM. Koffi Annan ou Douste-Blazy brandissant la menace de sanctions, au point que *Le Monde* du 23 septembre pose la question: « peut-on encore sauver la Côte d'Ivoire ? ». J. P. Tuquoi décrit simplement la partition du pays et ce qui en découle, l'absence de désarmement des deux côtés, l'absence de texte régissant le report de l'élection. « Le dossier est empoisonné et les positions inconciliables » écrit-il, et la cacophonie règne au plan international. Paris fait profil bas politiquement, mais pas militairement, et devrait être en mesure d'empêcher toute reprise d'actions militaires, mais ne serait pas en état d'éviter des violences entre partisans et adversaires de M. Gbagbo. Il termine par « il faudrait un miracle pour que les haines accumulées de part et d'autre ne dégèrent pas ».

Sont signalés par ailleurs l'installation du gouvernement d'union nationale au Soudan, la restitution d'argent détourné en Suisse au Nigéria, l'intention de la France de remodeler sa présence en Afrique, la mise sur la liste noire de Cameroon Air Lines, la mise en cause des autorités togolaises dans les violences du mois d'avril, etc...

L'Afrique est présente dans les articles consacrés aux questions de développement et au sommet du G8 :

- L'annulation de la dette de 18 pays les plus pauvres, annoncée par les gouvernements du FMI et de la Banque Mondiale, devrait profiter à la santé, à l'éducation et à des réformes en faveur de la croissance. *La Croix* du 27 septembre donne l'exemple du Sénégal qui économisera ainsi plus de 100 millions d'euros par an. Les pays riches se sont engagés à rembourser « dollar pour dollar » les trous du bilan de la BM et du FMI, rendant cette remise de dette possible tout en permettant de poursuivre l'octroi de prêts ultérieurs.

- Le rapport 2006 de la Banque Mondiale sur le développement intitulé « Equité et développement » plaide pour l'égalité des chances, l'équité étant « complémentaire de la poursuite de la prospérité à long terme » car il constate des inégalités flagrantes entre les pays et les hommes et dénonce le cercle vicieux de « l'emprise des élites sur les institutions qui cherchent avant tout à protéger ceux qui détiennent le pouvoir ».

La proposition de taxe sur les billets d'avion est vigoureusement défendue dans *Le Monde* du 22 septembre par J. F. Rial, président du groupe « Voyageurs », notamment sur deux points : les compagnies non européennes y seraient aussi soumises pour leurs vols au départ de l'Europe, et on sait actuellement contrôler l'utilisation des sommes recueillies et éviter leur dilapidation.

Ces dernières semaines, l'accent est mis très fortement sur le problème de l'immigration avec les assauts répétés sur les enclaves espagnoles du Maroc ; *La Croix* consacre sa une du 30 septembre à la question sous le titre « Emigrer à tout prix » et titre le 6 octobre « Avec les clandestins aux portes de Mèlila ». L'éditorial du 30 intitulé « L'énergie du désespoir » se conclut par « Sans justice, sans paix, sans développement économique dans les pays du Sud, aucun mur ne sera assez haut pour empêcher leurs habitants de rêver d'un "ailleurs" plus vivable. Jusqu'à, parfois, y perdre la vie ». Les articles font état des relations bienveillantes entre la population marocaine et les candidats à l'Europe et commentent, comme un message à destination des opinions espagnole et Marocaine, la décision prise par M. Zapatero de faire appel à l'armée. Dans le numéro du 6 octobre Armandine Penna décrit l'histoire d'un certain nombre de ces candidats à l'immigration, la difficulté de vivre au Maroc, les essais répétés de franchissement de la frontière, leurs espoirs. Julia Ficatier examine la délicate position du Maroc, amené par les événements à discuter avec l'Union européenne du financement de la protection de ses frontières, sommes qui ne seront plus consacrées au développement. Par ailleurs un rapport de l'ONU démontre que l'immigration suit la mondialisation et une carte présente de façon très parlante les flux migratoires à partir de l'Afrique de l'Ouest.

J'ai noté par ailleurs deux articles à consonance plus positive : d'une part, dans *Le Monde* du 16 septembre, le portrait d'un Togolais, chasseur de têtes pour l'Afrique, montrant que les membres de la diaspora peuvent être intéressés par un retour au pays, et d'autre part, dans *La Croix*, une page consacrée aux médias africains qui souligne à la fois la carence des disponibilités techniques (agences) et la richesse de la création africaine.

Jean Brice Simonin

MUSEE DAPPER

BRESIL, L'HERITAGE AFRICAIN

Sous la présidence de Jean Gautier, président de l'année du Brésil en France, ainsi que de son commissaire brésilien, cette exposition a été présentée par son commissaire, Christiane Falgayrettes-Leveau.

C'est le Brésil qui fut découvert en 1500 par le portugais Pédro Alvarez Cabral. Il reçut le plus grand nombre d'Africains pendant le trafic des esclaves : du XV^e au XIX^e siècle, sur les onze à quinze millions d'Africains qui ont traversé l'Atlantique dans les soutes des bateaux négriers, trois millions et demi débarquèrent au Brésil.

Les esclaves s'efforcèrent de perpétuer leurs traditions. Bien souvent les pratiques religieuses des diverses communautés d'origine africaine se mêlèrent les unes aux autres. Des apports vinrent également du catholicisme portugais et des croyances amérindiennes autochtones. Cette exposition illustre la parenté des productions afro-brésiliennes et des arts de l'Afrique subsaharienne, auxquelles se rattachent trois grandes zones culturelles : yoruba (Nigéria, Bénin), fon/ewe (Bénin, Togo) et bantu (République démocratique du Congo, Congo et Angola). Les affinités formelles sont mises en évidence à travers les rites du candomblé et de l'umbanda.

La préoccupation constante tant au Brésil qu'en Afrique - se protéger des forces malfaisantes - nécessite une vigilance sans relâche avec l'aide et l'intervention de ceux qui, dotés de pouvoirs exceptionnels, ont acquis un savoir occulte et efficient. Au Bénin les officiants invoquent les « voduns » qui résident dans les éléments de la nature : l'eau, le vent, le tonnerre, etc... Les « bocios », liés au monde surnaturel, sont également sollicités ; ils sont les gardiens des espaces au travers desquels se meuvent les vivants.

Les supports culturels afro-brésiliens font partie d'un large ensemble. Ce sont les autels sur lesquels s'intensifient les relations entre les hommes et les dieux, qui sont aujourd'hui les processus d'intégration et de transformation, appartenant à plusieurs univers, principalement africains et chrétiens. C'est pourquoi, dans le parcours de l'exposition, les objets afro-brésiliens font face aussi bien à des sculptures africaines qu'à des œuvres d'art sacré du baroque brésilien des XVII^e et XVIII^e siècles.

Le dossier de l'exposition est accompagné d'un ouvrage « Brésil *l'héritage africain* ». Il est édité sous la direction de Christiane Falgayrettes-Leveau, directeur du musée Dapper, avec la collaboration scientifique d'Erwan Dianteill, anthropologue, maître de conférence à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, dont nous aurons le plaisir de parler ultérieurement.

Denyse de Saivre

La CADE célèbre son X^e anniversaire

le 7 décembre, à l'ENA, 13 rue de l'Université, 75007 Paris

Auditorium Jean Moulin

et organise à cette occasion un séminaire sur le thème
« *Afrique, images et trajectoire* ».

Voici dix ans que la CADE porte sur l'Afrique subsaharienne un regard qui ne la voit pas comme un continent à la dérive ou un champ de ruines et qu'elle diffuse un discours qui rend compte des formidables défis que sont en train de relever les peuples et les sociétés de ce continent.

C'est pour appeler à nouveau l'attention sur l'actualité de cette démarche que nous avons décidé d'organiser le 7 décembre prochain, avec la participation de grands témoins, une journée pour confronter les réalités africaines en mouvement, ce que nous appelons la « trajectoire » de l'Afrique de demain, aux images déformées et insuffisantes qui sont le plus souvent proposées à nos concitoyens.

Le programme de cette journée sera le suivant :

08h30 : ACCUEIL dans l'auditorium Jean Moulin de l'École Nationale d'Administration.

09h00 : *Ouverture*

09h30 : PREMIÈRE TABLE RONDE organisée par Jean-Pierre Chrétien sur le thème Ethnies, tensions et réalités.

11h30 : DEUXIÈME TABLE RONDE organisée par Georges Courade sur le thème : Afrique de nos peurs, Afriques de l'inventivité.

13h00 : *Buffet*

14h30 : TROISIÈME TABLE RONDE préparée par Philippe Hugon sur le thème : Développement, mythes et concepts.

16h30 : GRANDE TABLE RONDE à laquelle Érik Orsenna a accepté de participer sur l'enjeu des représentations pour le développement et la démocratie.

18h00 : UN POT DE L'AMITIÉ est prévu auquel pourront nous rejoindre ceux qui n'auront pu suivre les travaux de la journée.

Le président Abdou Diouf et le premier Ministre Pierre Messmer nous ont manifesté l'intérêt qu'ils portent au travail de la CADE et nous ont adressé leurs vœux pour le succès de cette journée.

Un carton d'invitation et un bulletin d'inscription vous parviendront prochainement. Mais retenez dès maintenant la date sur votre agenda.

A G E N D A

Prochaine rencontre débat

Mercredi 9 novembre 2005 :

« *Décentralisations africaines : quels bilans* » avec **René Otayek**,
Directeur du CEAN de Bordeaux, directeur de recherche au CNRS,
Alphonse Yapi-Diahou, Professeur à Paris VIII
et **Michèle Leclerc-Olive**, Chargée de recherches au CNRS,
membre du Centre d'Etudes des Mouvements Sociaux à l'EHESS.

Et n'oubliez pas, le mercredi 7 décembre :
journée de tables rondes sur le thème
« *Images et trajectoire de l'Afrique* » voir ci-dessus.

Ces rencontres auront lieu à l'ENA, 13 rue de l'Université, 75007 Paris

Nous avons lu

« Les Comores d'Ahmed Abdallah, mercenaires, révolutionnaires et coelacanthé »

qui vient de paraître
aux éditions Karthala.

Alain Deschamps récidive pour notre instruction et pour notre plus grand plaisir : après le récit de sa mission en Somalie et de son ambassade au Burkina, il raconte d'une plume alerte, un brin ironique, mais avec une grande tendresse pour les hommes, et en particulier pour les Comoriens et celui qui fut leur président pendant 13 ans, ce que sont les Iles de la Lune, comment ce microcosme de sultanats est devenu le champ clos de révolutionnaires et de mercenaires, et ce que représente l'ablation de Mayotte devenue collectivité territoriale de la République française. L'auteur est malheureusement discret - mais cela échappait à sa compétence - sur les tenants et les aboutissants des « fortes amazones du parti soldat » qui ont tout fait pour que Mayotte reste à jamais en dehors de l'archipel.

ML

Chez nos partenaires

Avec Sciences Po :

Cinq étudiants de Sciences Po ont répondu à la proposition de projet collectif « *La démocratie en Afrique* » qui leur a été faite par Michel Doucin et Michel Levante au nom de la CADE, pour l'organisation d'un cycle de rencontres débats sur ce thème en 2006.
